

**Formation chef d'équipe des services de sécurité d'incendie  
et d'assistance à Personnes  
FORMATION INITIALE SSIAP 2**

**N° RS : 5642** déposée le 10/12/2021 par le Ministère de l'Intérieur et des Outre-Mer (jusqu'au 31/12/2026)

V2025

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation vise à permettre d'exercer les fonctions de chef d'équipe au sein des services de sécurité incendie et d'assistance à personne dans les établissements recevant du public ou les immeubles de grande hauteur

## PUBLIC ET MODALITES D'ENTREE

Cette formation s'adresse à toute personnes titulaires du SSIAP1 (et équivalent), ayant exercé au moins 1607 heures au cours des 24 derniers mois.

Formation INTER ou INTRA : nous consulter pour connaître les sessions et disponibilités.

## ACCESSIBILITE

Sous couvert de compatibilité avec la formation, nous invitons les personnes en situation de handicap à nous consulter afin d'envisager les possibilités ([admin@forsse.fr](mailto:admin@forsse.fr))

## TARIFS

Sur devis – Nous consulter ([admin@forsse.fr](mailto:admin@forsse.fr)) Devis sous 48h00

## ORGANISATION DE LA FORMATION

- **Prérequis**
  - Être secouriste à jour de ses recyclages
  - Détenir l'aptitude médicale
- **Durée**
  - 70 heures minimum
- **Effectif**
  - De 1 minimums à 12 stagiaires
- **Intervenants**
  - Formateur SSIAP du niveau minimum de celui délivré, à jour de recyclages.
- **Méthodes pédagogiques**
  - Exposés interactifs, démonstration par le formateur, étude de cas, mise en situation...
- **Attribution finale**
  - Diplôme de Chef d'équipe des services de sécurité et d'assistance à personne (SSIAP 2) sous réserve de la validation des épreuves théorique et pratique par le Jury d'examen
  - En cas de validation partielle, sur présentation son évaluation individuelle, le candidat peut, dans l'année qui suit, se représenter dans tout centre d'examen agréé, afin de repasser l'épreuve non obtenue (écrite ou orale)

## TEXTES REGLEMENTAIRES DE REFERENCE

---

- ✓ Arrêté du 2 mai 2005
- ✓ Arrêté du 25 juin 1980
- ✓ Arrêté du 30 décembre 2011

## PROGRAMME DE LA FORMATION

---

### ➤ ROLES ET MISSION DU CHEF D'EQUIPE

- ▲ Gestion de l'équipe de sécurité
- ▲ Management de l'équipe de sécurité
- ▲ Organisation d'une séance de formation
- ▲ Gestion des conflits
- ▲ Evaluation de l'équipe
- ▲ Information de la hiérarchie
- ▲ Application des consignes de sécurité
- ▲ Gérer les incidents techniques
- ▲ Délivrance du permis de feu

### ➤ MANIPULATION DU SYSTEME DE SECURITE INCENDIE

- ▲ Le système de détection incendie
- ▲ Le système de mise en sécurité incendie
- ▲ Installations fixes d'extinction automatique

### ➤ HYGIENE ET SECURITE EN MATIERE DE SECURITE INCENDIE

- ▲ La réglementation du code du travail
- ▲ Les commissions de sécurité et d'accessibilité

### ➤ CHEF DU PC SECURITE EN SITUATION DE CRISE

- ▲ Gestion du poste centrale de sécurité
- ▲ Conseils techniques aux services de secours